

# INVITATION

Rencontre autour du patrimoine  
de Mortagne-sur-Sèvre



*Mortagne*  
sur Sèvre

**RÉGION**  
**PAYS**  
**DE**  
**LA LOIRE**

**Christelle MORANÇAIS**  
Présidente de la Région des Pays de la Loire

**Alain BROCHOIRE**  
Maire de Mortagne-sur-Sèvre

ont le plaisir de vous convier à  
une rencontre autour du patrimoine  
de Mortagne-sur-Sèvre  
Vallée de la Sèvre Nantaise

avec Agathe Aoustin,  
chercheuse de l'Inventaire général  
Service Patrimoine, Région des Pays de la Loire

**mercredi 14 février 2024**  
**à 20 h**

Salle de la Cave,  
Place de la mairie  
à Mortagne-sur-Sèvre

**La Région des Pays de la Loire poursuit l'inventaire du patrimoine vendéen avec l'étude de cinq communes bordant la Sèvre Nantaise** : Cugand, La Bruffière, Tiffauges, Saint-Aubin-des-Ormeaux et Mortagne-sur-Sèvre.

L'opération porte sur le bâti et les objets mobiliers. Il s'agit de faire ressortir les spécificités du patrimoine de ces communes et de comprendre son évolution depuis le Moyen-Age à nos jours, en lien avec la morphologie du territoire.

Ce territoire vallonné, naturellement irrigué par la Sèvre Nantaise et sillonné de cours d'eau, eut longtemps une importance stratégique militaire et économique, que révèlent ses édifices fortifiés et ses moulins à eau encore visibles dans le paysage.

Le relief du territoire a conditionné son aménagement urbain, incitant l'implantation du bâti le long des cours d'eau ou en limite de coteau. L'habitat est réparti entre les bourgs formant des regroupements d'habitations mitoyennes et le reste du bocage où il s'est implanté sous forme de villages ou de fermes isolées. Ces indices permettront de reconstituer son histoire et de révéler les relations étroites qu'entretiennent les habitants de la Sèvre Nantaise avec leur environnement.

Cette opération d'inventaire s'échelonne jusqu'en 2025.



Merci de bien vouloir confirmer votre présence avant le 10 février à :  
[patrimoine@mortagnesursevre.fr](mailto:patrimoine@mortagnesursevre.fr) ou au 02 51 65 21 77

